

Si vous contestez une décision administrative ou une décision institutionnelle, vous pouvez interpellier gratuitement le défenseur des droits

Tel : 06 92 91 63 58

Permanence tous les mercredis après-midi:  
Centre Régional d'Information pour la Jeunesse  
28 rue Jean Chatel  
97400 St Denis centre

Permanence tous les lundis après-midi  
Antenne de justice des Camélias  
Bat T, Allée des bureaux (rue des Camélias)  
97400 St Denis — Camélias

Le SAMU : 15

Les POMPIERS : 18

POLICE : 17

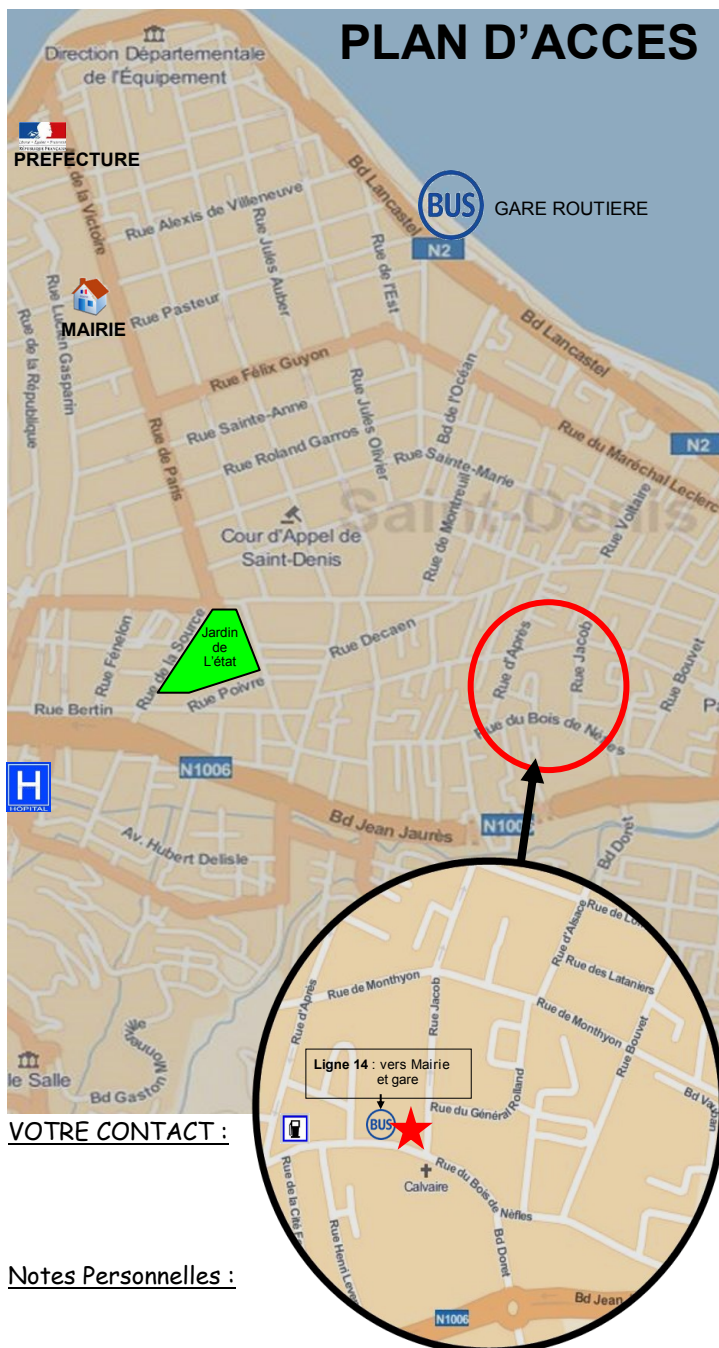
Hébergement d'urgence/SIAO : 115

Femme victime de violence : 3919

Enfant maltraité : 119

**« L'informatique peut évidemment être utilisée par tous citoyens mais, en aucun cas, cet outil ne doit porter atteinte à la protection des données, des individus dans leur vie privée... »**

loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



VOTRE CONTACT :

Notes Personnelles :



# LIVRET D'ACCUEIL

## C.H.U.

## LES JONQUILLES



DIRECTION RÉGIONALE  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE LA  
COHÉSION SOCIALE

59 rue de Bois Nèfles  
97400 St-DENIS

Tel : 02 62 94 39 71 Fax : 02 62 30 66 54

## «Les Jonquilles»

A la fermeture de l'abri St-Jacques pour insalubrité, un collectif d'association (AREL, Secours Catholique, Association d'éducation prioritaire du quartier St-Jacques, Croix Rouge, Fondation Abbé Pierre, Centre Martin Luther King, Un toit pour vivre) a créé la Halte Dionysienne devenue la Halte Père Etienne Grienenberger pour poursuivre les actions de soutien au public SDF

En 2001, l'association (loi 1901 à but non lucratif) a été missionnée par l'Etat pour maintenir l'aide au public en demande d'hébergement d'urgence de la résidence des Jonquilles.

Les valeurs fondatrices de l'association :

- Solidarité et fraternité
- Respect de la personne
- Promotion de l'Homme

Président : M. GAY Joël

Directeur : M. NOUVEAU Nicolas

Le centre d'hébergement d'urgence répond à une nécessité de mise à l'abri immédiate et inconditionnelle. Il se caractérise par une durée d'hébergement la plus courte possible (7 jours renouvelable).

Une équipe vous accueille 365j/an, 24H/24H

Chef de service  
Travailleurs sociaux (AS, ES)  
Maitresses de maison  
Agents techniques polyvalents  
Animateurs  
Surveillants de nuit  
Personnel administratif

## PRESTATIONS OFFERTES

### • **HEBERGEMENT**

Une chambre individualisée par famille.

### • **RESTAURATION**

	Semaine	Week-end
Petit déjeuner :	6h40 -7h40	7h00-9h00
Déjeuner	12h15	12h15
Goûter (enfants)	16h00 -16h30	16h00-16h30
Diner	19h15	19h15

### • **LAVERIE**

TOUS LES MARDIS (8h00-18h00)

Chambres 4, 7A, 7B, 8, 10A, 11A, 11B, 12, 20, 21, 22A

TOUS LES JEUDIS (8h00-18h00)

Chambres 5, 10B, 13, 14, 16A, 16B, 17A, 17B, 18, 19, 22B

Sur demande : prêt d'un fer à repasser.

### • **ACCES INTERNET**

Selon le planning affiché au rez-de-chaussée.

### • **ANIMATIONS**

Nombreux jeux de société mis à votre disposition.

Animations ponctuelles.

Télévision / lecteur DVD (accès réglementé).

### • **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**

Avec nos partenaires de l'AMAFAR-EPE  
Sur rendez-vous.

## VOTRE PARTICIPATION

### - **Réunion Résidents/Salariés.**

Cette réunion vous permet de donner votre avis et de nous soumettre vos idées pour améliorer le fonctionnement de la structure.

### - **la commission Repas.**

Temps d'échange concernant la prestation de restauration et d'information sur l'hygiène alimentaire.

### - **Boite à idée**

Une boite à idée est mise à votre disposition

## QUELQUES POINTS DE REGLEMENT

Vous êtes dans un espace de vie en collectivité. Le respect de tous et de vous-même est donc nécessaire pour que votre séjour se passe au mieux.

Veillez à garder votre chambre propre.

Pensez à effectuer, dans le créneau horaire prévu, les tâches qui vous sont assignées. (indiquées sur le tableau d'affichage au Rez-de-chaussée)

Si vous rencontrez des difficultés avec d'autres résidents, parlez-en au plus vite avec le personnel encadrant.